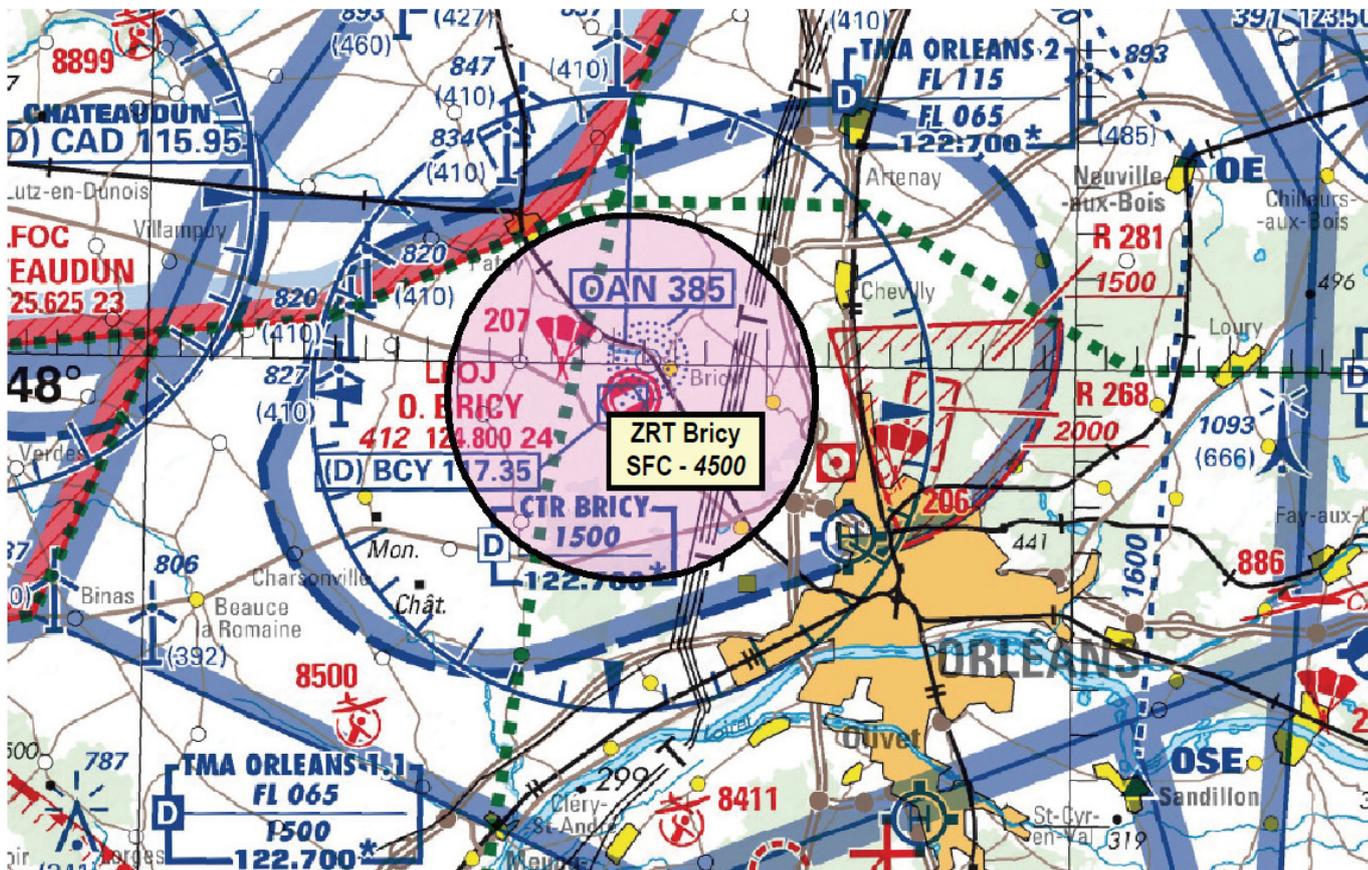


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) sur l'aérodrome d'Orléans-Bricy
En vigueur : Du 02 décembre 2021 au 20 avril 2022

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Orléans-Bricy LFOJ



Extrait carte 1 / 500 000 IGN - Edition 2021

ACTIVITÉ

Entraînement présentation tactique avions de transport (A400M).

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Activable tous les jours : SR-SS.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Bricy APP : 122.700 MHz

GESTIONNAIRE

Bricy APP

STATUT

ZRT qui lorsqu'elle est active se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquels elle interfère.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte par Bricy TWR

CONDITIONS DE PENETRATION

CAM / CAG : Contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf pour :

- les aéronefs participant à l'entrainement et à la présentation.
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et après coordination auprès de Bricy APP 122.700

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT BRICY

Limites latérales :

Cercle de 4 NM de rayon centré sur PSN : 47°59'16"N - 001°45'38"E (ARP LFOJ)

Limites verticales :

SFC / 4500 FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Les activités suivantes sont suspendues pendant l'activation de la ZRT :

- Parachutage N° 207 Orléans Bricy AD.
- Aéromodélisme N°8415 Orléans Bricy AD.

ORGANISME A CONTACTER

Escadron des Services de la Circulation Aérienne d'Orléans-Bricy - Téléphone : 02 38 42 66 45